

OUI VALAISAN À L'INITIATIVE SUR LES SOINS INFIRMIERS !

DOSSIER DE PRESSE
DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE
DU 8 NOVEMBRE 2021



TABLE DES MATIÈRES

1.	Communiqué de presse	p. 3
2.	Intervention de Carole Savoy infirmière en psychiatrie, députée, PSVR	p. 5
3.	Intervention de Sadya Jordan infirmière, JSVR	p. 6
4.	Intervention de Nathalie d'aoust Ribordy secrétaire syndicale, SSP Valais	p. 7
5.	Intervention de Yves Niveaux infirmier en psychiatrie retraité, vice-président du POP Valais	p. 8
6.	Intervention de Céline Dessimoz infirmière, cheffe du Groupe les VERT·E·S Valais au Grand Conseil	p. 9
7.	Intervention de Roxanne Giroud députée, vice-présidente d'Entremont Autrement	p. 10
8.	Intervention d'Alexandre Ferchaud président du Centre-Gauche PCS	p. 11
9.	Contacts et informations	p. 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aujourd'hui, des représentant-es du Parti socialiste du Valais romand (PSVR), des Jeunesses socialistes du Valais romand (JSVR), du POP Valais, des VERT-E-S Valais, des Jeunes VERT-E-S Valais, d'Entremont Autrement (EA), du Centre-Gauche PCS (CG-PCS) et du Syndicat des Services Publics (SSP) se sont réunis à Sion lors d'une conférence de presse commune pour défendre un OUI valaisan à l'initiative pour les soins infirmiers forts le 28 novembre prochain.

Carole Savoy, Infirmière en psychiatrie et députée (PSVR), a rappelé le caractère exigeant et fatiguant du métier d'infirmière : « je travaille depuis 37 ans comme infirmière avec des spécialisations et formations post-grade. J'aime ce métier et je voudrais pouvoir le pratiquer jusqu'à l'âge de la retraite. J'ai atteint le maximum de mes annuités après 22 ans et depuis 15 ans, mon salaire stagne ! Dans ce cas de figure, pourquoi ne pas nous octroyer par exemple tous les 5 ans une semaine de vacances en plus qui nous permettrait de nous ressourcer et nous encouragerait à rester plus longtemps dans le métier ? Nous avons un urgent besoin de plus de temps, de plus de moyens, de plus de personnel formé, de plus de reconnaissance, de soutien pour assurer la sécurité de nos patients et pour préserver notre propre santé. » Sadya Jordan, infirmière (JSVR), a poursuivi en expliquant que l'initiative pourrait avoir un effet positif sur les caisses publiques : « les coûts salariaux annuels supplémentaires augmenteraient de 100 millions CHF mais seraient compensés par des économies allant de 357 à 500 millions CHF réalisées grâce à la réduction de la durée des séjours à l'hôpital, car des complications seraient évitées grâce à la meilleure qualité de la prise en charge que l'initiative permet. »

Natalie D'aoust Ribordy, secrétaire syndicale du SSP Valais, a insisté sur le fait que l'initiative était indispensable, « parce que la santé de ces personnels est prioritaire, parce que les épuisements professionnels augmentent, parce que les mauvaises conditions de travail mettent aussi en danger la qualité et la sécurité des soins. Le personnel et la population ont droit à un système de santé : humain et respectueux du personnel, des patient-e-s et des résident-e-s. » Yves Niveaux, infirmier en psychiatrie retraité, vice-président du POP Valais, constate que « les soins aujourd'hui ne sont pas à la hauteur d'un pays riche comme la Suisse. Cela a été clairement démontré lors de l'épidémie de la Covid-19. La lutte contre cette épidémie s'est faite grâce au dévouement sans borne du personnel soignant, qui a payé, et paye encore, cher son engagement auprès de la population. »

Céline Dessimoz, infirmière, cheffe du groupe Les VERT-E-S au Grand Conseil, a rappelé l'origine des soins infirmiers, « historiquement liés au dévouement. C'est une profession de cœur au service des malades. L'évolution fondamentale de la profession, couplée à l'évolution démographique de la suisse et à un contexte de pénurie chronique de soignants, sont les éléments essentiels pour comprendre la démarche faite aujourd'hui au travers de cette initiative. »

Pour Roxanne Giroud, député au Grand Conseil, vice-présidente d'Entremont Autrement, il importe d'écouter la voix du terrain, « ceux qui sont confrontés dans leur quotidien professionnel et qui prennent encore la force et l'énergie de nous rendre attentifs à leur réalité. Si ces derniers nous disent que seule cette initiative peut réellement remédier à cette

pénurie infirmière et garantir la qualité des soins, alors nous les croyons et nous invitons la population valaisanne à leur faire confiance également. »

Finalement, Alexandre Ferchaud, président du CG-PCS, a rappelé l'insuffisance du contre-projet : « cette proposition est pour nous pleinement insuffisante. Une amélioration des conditions de travail du milieu infirmier et une augmentation du nombre de personnel formé ne peuvent ni être réglé en moins d'une décennie, ni dépendre de la bonne volonté des cantons d'activer cette aide. »

Le Parti socialiste du Valais romand, les Jeunesses socialistes du Valais romand, le POP Valais, les VERT·E·S Valais, les Jeunes VERT·E·S Valais, Entremont Autrement, le Centre-Gauche PCS et le Syndicat des Services Publics Valais appellent la population valaisanne à soutenir l'initiative pour des soinf infirmiers forts et à voter OUI le 28 novembre !

Intervention de Carole Savoy, infirmière en psychiatrie, députée, PSVR

Seules les paroles prononcées font foi.

Le métier d'infirmière est un métier en constante évolution avec de lourdes responsabilités exigeant une formation permanente pour garantir une qualité de soins optimale.

Ce travail très exigeant est fatigant en raison des tournus, des horaires irréguliers, des difficultés à concilier vie familiale, sociale et professionnelle. Il requiert une constante attention, rendue encore plus difficile par l'exigence d'une polyvalence et disponibilité sans limites et dans un contexte de complexification des situations de soins.

Nous sommes en contact avec des personnes fragilisées, malades, en fin de vie, confrontées à de grandes souffrances physiques et psychiques.

Nos patients parfois seuls, isolés ou entourés de leurs proches et de leur famille attendent de nous expertise, soutien, écoute, accompagnement et empathie. Leurs attentes sont de plus en plus élevées.

C'est un métier merveilleux et gratifiant qui nous apporte beaucoup de satisfaction en retour, tout en nous obligeant à aller puiser au plus profond de nous l'énergie nécessaire.

Travailler à flux tendu avec des effectifs réduits au minimum porte à des risques majorés d'erreurs, à une baisse de qualité de notre travail, à du découragement, à une perte d'investissement, à des remises en question profondes, à des choix de changements de lieu de travail en espérant en vain trouver de meilleures conditions, à la réduction du temps de travail pour les soignants qui peuvent se le permettre et même à l'abandon de la profession lorsque nous ne sommes plus en adéquation avec nos valeurs éthiques. Chaque jour nous nous heurtons à la dure réalité du terrain qui nous éloigne toujours plus de la bienveillance.

Les établissements de soins, les institutions sanitaires fonctionnent comme des entreprises devant générer des bénéfices pour rester concurrentielles avec des restrictions en ressources humaines et financières.

Les caisses maladies ont pris le pouvoir et dictent leurs règles : tant de minutes pour telle prestation, tel montant pour telle pathologie, tant de jours d'hospitalisation ou tel forfait pour telle opération, telle cotation BESA ... Il faut alors tout documenter, prouver aux caisses que tout correspond, rajouter du travail administratif et donc faire toujours plus avec toujours moins, tout en maintenant la qualité des soins et gardant le patient au centre de nos préoccupations.

Nous avons atteint la limite de nos capacités, nous avons un urgent besoin de plus de temps, de plus de moyens, de plus de personnel formé, de plus de reconnaissance, de soutien pour assurer la sécurité de nos patients et pour préserver notre propre santé.

Je travaille depuis 37 ans comme infirmière avec des spécialisations et formations post-grade. J'aime ce métier et je voudrais pouvoir le pratiquer jusqu'à l'âge de la retraite.

Mon salaire à 100 % après toutes ces années de service est inférieur aux CHF 7'400.- médians bruts évoqués dernièrement par la RTS. Les indemnités qui nous sont octroyées pour le travail entre 20h00 et 07h00 sont de CHF 6.50 de l'heure et les dimanche et jours fériés de CHF 6.00 de l'heure. J'ai atteint le maximum de mes annuités après 22 ans et depuis 15 ans, mon salaire stagne ! Dans ce cas de figure, pourquoi ne pas nous octroyer par exemple tous les 5 ans une semaine de vacances en plus qui nous permettrait de nous ressourcer et nous encouragerait à rester plus longtemps dans le métier ?

Merci de tout cœur pour votre soutien à l'initiative sur les soins infirmiers !

Intervention de Sadya Jordan, infirmière, JSVR

Seules les paroles prononcées font foi.

Si aujourd'hui l'initiative pour des soins infirmiers forts a abouti, c'est que pendant des dizaines d'années les conditions de travail dans le monde des soins se sont dégradées et depuis quelques années de façon exponentielle sans avoir un geste de soutien du monde politique. Berne a d'ailleurs préféré à l'initiative son contre-projet qui ne traite pas du tout des conditions de travail alors que le cœur du problème réside dans celles-ci. Avec la crise du Covid, la limite de la sécurité et de la maltraitance des patients et du personnel a été franchie. La profession lance son dernier cri d'alarme.

Lorsque j'étais étudiante, je n'ai pas fait un seul stage où on ne me disait pas « ne deviens pas infirmière, c'est trop dur, les horaires sont trop difficiles, il y a de plus en plus de travail pour de moins en moins de personnel ».

Aujourd'hui, seulement 56 % du personnel infirmier que la Suisse emploie est formé en Suisse. L'un des points que l'initiative défend est justement de renforcer la formation, car la pénurie de personnel existe déjà et s'aggrave. Non seulement la moitié des infirmières et infirmiers qui travaillent en Suisse sont formés à l'étranger mais en plus, il est prouvé que 40 % du personnel total quitte la profession, dont 1 tiers avant 35 ans. Ces dernières années et depuis la crise du Covid, ce chiffre ne fait qu'augmenter. Actuellement, je travaille dans un petit service employant 14 soignants. Depuis le début de l'année, 4 ont démissionné, dont 3 travaillant depuis plus de 10 ans dans ce même service. Tous disent que le travail est devenu beaucoup trop lourd et que les moyens manquent de plus en plus.

Les opposants agitent encore et toujours l'argument financier pour refuser cette initiative. Or, il est prouvé qu'une dotation suffisante en personnel infirmier ferait baisser les coûts de la santé. En effet, les coûts salariaux annuels supplémentaires augmenteraient de 100 millions CHF mais seraient compensés par des économies allant de 357 à 500 millions CHF réalisées grâce à la réduction de la durée des séjours à l'hôpital, car des complications seraient évitées grâce à la meilleure qualité de la prise en charge que l'initiative permet.

Ainsi, cette initiative permettrait de soutenir la formation des infirmières et infirmiers, d'améliorer les conditions de travail des soignants et la sécurité des patients. Elle apporterait un bénéfice non seulement sur la qualité des soins mais également au niveau économique et humain. Les patients et les soignants sortiraient vainqueurs, et donc la population entière tirera un bénéfice de cette initiative. C'est pourquoi il faut impérativement la soutenir en votant OUI le 28 novembre !

Intervention de Natalie D'aoust Ribordy, secrétaire syndicale, SSP Valais

Seules les paroles prononcées font foi.

Le 28 novembre 2021 aura lieu la votation sur l'initiative Pour des soins infirmiers forts lancée par l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI). Élaborée et lancée par l'ASI, cette initiative est soutenue par toutes les organisations du personnel et les syndicats.

Elle exige des taux d'encadrement des patient-e-s contraignants et davantage de personnel dans le domaine des soins infirmiers, de meilleures conditions de travail et la possibilité pour les infirmiers/-ières de facturer leurs prestations directement aux caisses d'assurance maladie.

L'ASI veut faire inscrire ces points directement dans la Constitution et donc modifier l'article constitutionnel 117 sur les soins médicaux de base. Le contre-projet, issu des chambres fédérales, se concentre sur les mesures de formation temporaires mais fait l'impasse sur les conditions de travail.

Depuis des années, et bien avant l'arrivée de la pandémie, notre syndicat lutte pour une réelle amélioration des conditions de travail des personnels de santé. Les travailleuses et travailleurs du secteur santé sont sous une pression extraordinaire et quotidienne, chroniquement surchargés et épuisés. Leurs conditions de travail se sont détériorées au fil des ans, mettant en danger la qualité et la sécurité des soins. Ces 20 derniers mois, ces personnels ont travaillé bien au-delà de leurs limites. L'état de santé et de démotivation du personnel est aujourd'hui préoccupant. Le taux d'abandon de la profession est très élevé et représente un gâchis incroyable, en termes tant humain que financier : près de la moitié du personnel soignant quitte la profession.

La pénurie de personnel est donc toujours plus forte et sans une amélioration durable et simultanée des conditions de travail et des salaires, le taux alarmant de personnes quittant la profession ne diminuera pas. Actuellement, plus de 10 000 postes ne sont pas pourvus et d'ici 2030, plus de 60 000 professionnel-le-s des soins infirmiers supplémentaires seront nécessaires !

L'initiative est indispensable :

- Parce que la santé de ces personnels est prioritaire
- Parce que les épuisements professionnels augmentent
- Parce que les mauvaises conditions de travail mettent aussi en danger la qualité et la sécurité des soins

Pour un changement durable dans ce secteur, les autorités politiques et les employeurs devraient prendre des mesures coordonnées pour réorienter la politique sanitaire vers un objectif de santé publique. Aujourd'hui, autorités politiques et employeurs du secteur se renvoient la balle et les responsabilités. Le fait que près de la moitié du personnel quitte son emploi prématurément parce que les conditions de travail deviennent de plus en plus insupportables, et la pénurie de personnel déjà présente, devrait alerter bien davantage nos autorités politiques !

Le personnel et la population ont droit à un système de santé : humain et respectueux du personnel, des patient-e-s et des résident-e-s.

Intervention de Yves Niveaux, infirmier en psychiatrie retraité, vice-président du POP Valais

Seules les paroles prononcées font foi.

Le POP constate que les soins aujourd'hui ne sont pas à la hauteur d'un pays riche comme la Suisse. Cela a été clairement démontré lors de l'épidémie de la Covid-19. La lutte contre cette épidémie s'est faite grâce au dévouement sans borne du personnel soignant, qui a payé, et paye encore, cher son engagement auprès de la population. Il dénonce le fait que l'hôpital public soit soumis aux règles managériales et économiques d'une entreprise privée. Il doit absolument faire des économies, être rentable. Cela bien évidemment se fait sur le dos des soignants et des patients.

De plus, le POP Valais estime qu'il est inacceptable que ce soit les caisses-maladies qui déterminent la prise en charge du patient, imposant traitement et durée de soins aux médecins. L'informatisation des soins, là encore pour répondre aux exigences des caisses-maladie à des fins de contrôle et de rentabilité, fait que le personnel passe moins de temps auprès du patient et cela au détriment de la prise en charge et de l'accompagnement.

Le salaire du personnel soignant, au regard des contraintes d'horaire, des responsabilités, des conditions de travail, de la charge de travail (aggravée par la pénurie de personnel) est clairement insuffisant. Pour optimiser les soins, maintenir et augmenter les postes et les lits, augmenter les salaires, améliorer les conditions de travail, l'État doit mettre la main au portefeuille. De l'argent, il y en a, il faut le prendre là où il est.

Au vu de ces constatations, le POP Valais soutient complètement l'initiative de l'ASI pour des soins infirmiers forts et appelle la population, première bénéficiaire, à voter oui à cette initiative.

Intervention de Céline Dessimoz, infirmière, cheffe du groupe Les VERT-E-S au Grand Conseil

Seules les paroles prononcées font foi.

En préambule, je constate que je fais partie des 40% de soignants qui ont quitté la profession prématurément et je fais également partie du tiers de soignants venus de l'étranger. C'est vous dire si j'entends bien les buts de cette initiative.

Je vous invite à vous poser cette première question : d'où vient cette initiative et à quel besoin répond-elle ?

L'origine des soins infirmiers est historiquement liée au dévouement. C'est une profession de cœur au service des malades. Cette profession est incarnée, de la fin du moyen-âge jusqu'au début du 20ème par la femme consacrée. Ensuite les soins se laïcisent et deviennent de plus en plus techniques, les formations évoluent, l'infirmière gagne en autonomie notamment avec la reconnaissance de son rôle propre au milieu des années 50' et aujourd'hui ce sont les sciences infirmières qui sont enseignées à l'UNIL.

Cette évolution fondamentale de la profession, couplée à l'évolution démographique de la suisse et à un contexte de pénurie chronique de soignants, sont les éléments essentiels pour comprendre la démarche faite aujourd'hui au travers de cette initiative. L'infirmière a aujourd'hui des compétences spécifiques, elle n'est plus une subalterne du médecin, elle est un partenaire aux compétences indispensables tout comme les ingénieurs et les architectes sont partenaires pour construire un hôpital.

Venons-en concrètement à l'initiative. Tout comme en 2014, le peuple a choisi de promouvoir la médecine de famille à l'article 117.a de la Constitution, l'initiative « Pour des soins infirmiers forts » demande avec les mêmes mots et les mêmes intentions de promouvoir les soins infirmiers. L'objectif est de garantir à chacun d'entre nous, un accès à des soins infirmiers de qualité et en quantité suffisante, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, ce pourquoi les professionnels s'épuisent et quittent prématurément la profession.

Un dernier mot pour tordre le cou à une idée reçue bien délétère à la profession : une infirmière travaillant en EMS ou en médecine n'a pas moins de compétences qu'une infirmière travaillant en chirurgie ou aux urgences. Elles mobilisent des compétences différentes toutes aussi indispensables. L'une utilisera des compétences peut être plus techniques sur un temps de prise en charge réduit, l'autre fera appel aux compétences nécessaires à une prise en charge davantage holistique sur une période à moyen voire long terme, avec toute la complexité que cela implique. C'est pourquoi il est nécessaire de soutenir l'ensemble de la profession et de résister à la tentation de vouloir la sectoriser.

**Intervention de Roxanne Giroud, députée au Grand Conseil, vice-présidente
d'Entremont Autrement**

Seules les paroles prononcées font foi.

Personne n'aurait l'audace de contredire la pénurie actuelle du personnel infirmier ni son rôle essentiel dans notre société. Entremont Autrement soutient cette initiative et partage les arguments exposés aujourd'hui. De plus, je rajouterais que nous croyons tout particulièrement en la voix du terrain, ceux qui y sont confrontés dans leur quotidien professionnel et qui prennent encore la force et l'énergie de nous rendre attentifs à leur réalité. Si ces derniers nous disent que seule cette initiative peut réellement remédier à cette pénurie infirmière et garantir la qualité des soins, alors nous les croyons et nous invitons la population valaisanne à leur faire confiance également.

L'aspect de la formation a été retenu par le Parlement et c'est tant mieux, mais ce n'est pas suffisant. Qu'en est-il de la prévention des abandons dans le domaine ? de l'amélioration des conditions de travail, de la valorisation salariale et de la garantie d'un nombre suffisant de personnel formé afin d'assurer une vraie qualité des soins ? Ils et elles le méritent amplement et enfin !

« Soignons ceux qui nous soignent », nos remerciements vont à l'association suisse des infirmières et infirmiers d'avoir pris le temps nécessaire pour mener à bout cette initiative devant le peuple malgré leurs journées de 12h, une reconnaissance éternelle également à toutes et tous qui s'engagent quotidiennement auprès de ceux qui en ont le plus besoin et merci aux jeunes de continuer à croire en cette branche si essentielle à l'équilibre de notre société.

Intervention d'Alexandre Ferchaud, président du CG-PCS

Seules les paroles prononcées font foi.

Le Centre Gauche-PCS Valais romand apporte son entier soutien à l'initiative populaire "Pour des soins infirmiers forts, aussi appelée "Initiative sur les soins infirmiers".

Oui à un système de soin pérenne

La Suisse fait aujourd'hui face à de nombreuses problématiques du milieu hospitalier et infirmier :

- pénurie de personnel
- manque de reconnaissance du personnel infirmier
- manque d'intérêt dans la formation des soins
- et plus encore.

Elles ne peuvent pas être réglés sans un changement structurel de notre conception des soins. L'initiative sur les soins infirmiers construit la première étape de cette transformation sociétale.

En complément de l'art. 117a de la Constitution suisse qui inscrit durablement les soins médicaux et la juste rémunération des prestations des soins médicaux, l'initiative permet de répondre au besoin croissant de soin à tous les âges et pérennise la profession d'infirmière et d'infirmier que ce soit au niveau de la reconnaissance morale, au niveau de la reconnaissance du travail fourni, mais aussi au niveau du juste revenu de ce travail.

Un contre-projet indirect insuffisant !

L'initiative est refusée par le Conseil fédéral et la Parlement qui, eux, proposent un contre-projet indirect prévoyant un plan d'aide sur 8 ans à la bonne volonté des cantons.

Cette proposition est pour nous pleinement insuffisante. Une amélioration des conditions de travail du milieu infirmier et une augmentation du nombre de personnel formé ne peuvent ni être réglé en moins d'une décennie, ni dépendre de la bonne volonté des cantons d'activer cette aide.

CONTACTS ET INFORMATIONS

- **Carole Savoy** **076 374 76 27**
infirmière en psychiatrie, députée, PSVR
- **Sadya Jordan** **079 415 51 52**
infirmière, JSVR
- **Natalie D'aoust Ribordy** **078 642 55 83**
secrétaire syndicale, SSP Valais
- **Yves Niveaux** **079 470 40 21**
infirmier en psychiatrie retraité, vice-président du POP Valais
- **Céline Dessimoz** **079 397 27 52**
infirmière, cheffe du Groupe Les VERT·E·S au Grand Conseil
- **Roxanne Giroud** **079 884 09 68**
députée, vice-présidente d'Entremont Autrement
- **Alexandre Ferchaud** **079 467 81 17**
président du Centre-Gauche PCS